



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



• **Bassin minier**
du Nord-Pas de Calais
inscrit sur la Liste du
patrimoine mondial en 2012

CONFÉRENCE DES TERRITOIRES

Les actes - 26 octobre 2018



Ouverture

Bonjour à tous et à toutes,
Bienvenue dans ce grand site minier du 9-9bis, si symbolique par son histoire puisqu'il a connu le point final de l'exploitation charbonnière dans la région, et par son rôle de porte d'entrée majeure du « Bassin minier Patrimoine mondial ». Je me joins à notre Présidente, M^{me} APOURCEAU-POLY pour remercier la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin qui nous accueille aujourd'hui.
Vous êtes nombreux à avoir répondu présents, et j'en profite pour remercier Messieurs le préfet de région et le président de Région d'être là, ce qui atteste de l'importance de cette Conférence des Territoires « Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO », instance clé de la gouvernance du Bien inscrit sur la Liste du patrimoine mondial.
Elle ne s'était pas réunie depuis 2015 : c'est donc un temps fort collectif puisque la Conférence réunit l'ensemble des acteurs institutionnels concernés par la gestion du Bien inscrit, avec au premier plan les maires des communes du Bien inscrit et de la zone-tampon.
Aujourd'hui, nous allons dresser un bilan de ces six années de gestion de l'inscription, avec ses ombres et ses lumières, et définir des chantiers prospectifs pour passer de nouveaux caps.

Catherine BERTRAM
Directrice de la Mission Bassin Minier

DISCOURS INTRODUCTIFS



Michel LALANDE

Préfet de la région Hauts-de-France

Je vais être très bref. Je me réjouis d'être arrivé, avec le président de Région, à organiser cette troisième réunion de la Conférence des Territoires. Il était très important que nous parvenions à rompre le silence, car il est important pour l'UNESCO de donner des preuves concrètes, vivantes, du dynamisme et du suivi qui entourent le pilotage de ce label « Patrimoine mondial de l'UNESCO ».



J'en parle d'expérience, à travers les nombreux territoires que j'ai servis en Métropole et Outre-mer, mais il faut que vous sachiez qu'un label est mortel. Je le dis d'expérience pour avoir participé, à la Réunion, à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial des pitons, cirques et remparts, avant de voir ce label mis en cause pour des raisons que je ne détaillerai pas ici. La pérennité du label tient incontestablement à la qualité de l'engagement de nous tous. C'est le premier élément.

Le deuxième élément, c'est qu'il est important de se retrouver, six années après cette merveilleuse journée du 30 juin 2012 qui est dans la mémoire de tout le monde ici, pour voir ce que nous avons fait et ce que nous n'avons pas fait. Observer nos victoires comme nos échecs nous permet de grandir. Au cours de ces six années, personne n'est resté inerte, ni les collectivités locales, ni le Conseil régional, ni les Conseils Départementaux, ni la DRAC dont je salue la qualité de l'engagement. Vous avez protégé des éléments importants de ce patrimoine, notamment les terrils classés au titre de la « loi 1930 », et avez ainsi apporté votre garantie à la pérennité de ce site.

Un mot pour finir. Je me méfie beaucoup des débats passionnés et, dans les débats passionnés, des démagogues. Derrière ces classements, il y a des contraintes, et derrière ces contraintes il y a, comme toujours, le débat de l'anti-contrainte. Protéger, c'est très bien. Rendre acceptables ces protections, c'est très bien aussi, mais surtout nécessaire. Au moment où nous rentrons dans l'âge de raison, nous devrions réfléchir à ce qui est raisonnable, ce qui est soutenable, ce qui est acceptable dans les politiques de protection que nous mettons en œuvre, pour éviter qu'à la faveur de discours populistes, nous soyons mis en difficulté, et que soient contestées ces politiques de label pour lesquelles vous vous êtes tant battus. Merci beaucoup.

Xavier BERTRAND

Président de la Région Hauts-de-France

Je reviens sur ce qu'a dit Michel Lalande. Un label, on peut le perdre. Dresde l'a perdu. Nous pensons que c'est un atout, mais il faut que l'on donne le maximum, que l'on soit dans une logique de projet, parce que le perdre ne donne pas une bonne image. C'est un peu comme le vélo : si l'on arrête de pédaler, on ne le sent pas tout de suite mais on finira par tomber.

Nous devons donc accélérer la logique de projet. Nous n'imposerons pas ces projets de Lille ou d'Amiens. Ils naîtront à partir du Bassin minier ou ne naîtront pas. Nous sommes prêts pour aider avec de l'ingénierie, du soutien financier et budgétaire, mais il faut que les projets naissent ici, dans la co-construction et la transversalité. C'est parfois difficile à cause de la logique « mon territoire », « ma collectivité », « mon intercommunalité ». Le fait d'être ici tous ensemble ne suffit pas. On a toujours le sentiment d'être en concurrence entre territoires, or il y a une entité et une identité « Bassin minier ». Il faut que les gens de l'ensemble du Bassin minier puissent se sentir fiers de leur identité. Ce n'est pas une identité qui enferme, c'est une identité qui permet d'ouvrir. Le label de l'UNESCO n'est pas une mise sous cloche, c'est une opportunité.



Je veux insister sur deux sujets : la culture et le Centenaire de la Première Guerre mondiale. Ce qui se fait avec le Louvre-Lens et les différents équipements culturels montre bien que la culture et le rayonnement culturel sont au premier plan. Ils apportent un supplément d'âme. Quant au Centenaire, cette dimension mémorielle doit être préservée en priorité. L'un comme l'autre ont une dimension économique, mais je la place après. Si l'on recherche la dimension économique sans considérer en premier lieu la culture et la dimension mémorielle, nous ferons fausse route. Si l'on reste fidèle aux



dimensions culturelle et mémorielle, nous avons des chances de réussir parce que nous réussirons à préserver notre authenticité. Et ceux qui viendront chez nous seront toujours attentifs à cette authenticité. Les touristes, les visiteurs, ne veulent pas simplement visiter un site, ils veulent vivre des expériences. Et quand les expériences sont authentiques, ils apprécieront, ils en parleront, ils reviennent et font venir d'autres personnes.

Mais si la première dimension est à la fois culturelle et mémorielle, nous devons quand même réfléchir à ce que nous pouvons décliner, développer, en termes d'activités économiques. Il y a l'hôtel du Louvre-Lens, qui sera inauguré dans quelques temps, mais aussi d'autres perspectives et d'autres potentiels. Le collectif que nous constituons ici, M. le Préfet, doit nous amener à être force de proposition et d'intervention pour maintenir les dessertes ferroviaires qui permettent de venir au Louvre-Lens, qu'il s'agisse de la ligne TGV ou des gares intermédiaires dans le Bassin minier. Sinon, tous les efforts du monde, tous les beaux discours sur l'attractivité seront vains. C'est là un autre sujet sur lequel nous pouvons imprimer notre force.

S'agissant du Louvre-Lens, nous ne sommes pas très loin aujourd'hui du demi-million de visiteurs, mais nous devons nous donner les moyens d'aller au-delà. Au moment où, en France, certains équipements culturels de rayonnement régional montrent des signes d'essoufflement, je voudrais montrer qu'il y a ici une dynamique porteuse.

Il faut aussi poursuivre l'« effet Centenaire ». Nous proposerons une prolongation de cette mission dans une dimension régionale et internationale, car il y aura toujours des visiteurs qui viendront s'incliner ou fleurir la tombe de leurs aïeux. Je me souviendrai toujours d'une conversation avec un ambassadeur de l'un des pays les plus concernés, qui m'avait dit : « Vous ne nous rendez pas compte du potentiel que vous avez. Nous venons forcément chez vous, mais comme vous n'organisez pas assez les circuits, nous

repartons à Paris alors qu'il y aurait tant à faire chez vous. » Et Michel Lalande m'a souvent dit : « La Normandie a réussi à devenir la région de référence pour tout ce qui relève de la Seconde Guerre mondiale. » Nous devons absolument saisir l'occasion de prolonger cet « effet Centenaire » et devenir la région de référence pour tout ce qui relève de la Première Guerre mondiale. Si nous ne bougeons pas, ce sera Verdun et le Grand-Est, et nous n'aurons eu que ce que nous méritons.

Ces deux aspects ne résument pas tout le potentiel du Bassin minier et du label. Mais sur ces deux points notamment, nous avons besoin d'avoir encore plus d'impact et d'être plus efficaces. Je livre ces quelques pistes car cela redonne de la fierté et, par la dimension économique, de l'espoir. Et nous en avons sacrément besoin, pas seulement dans le Bassin minier, mais dans l'ensemble de la région et au-delà.

Merci de votre attention.

Thomas PLANKEELE

Architecte-urbaniste, animateur de la Conférence

Nous allons faire le point sur les six années qui se sont écoulées. Durant cette période d'apprentissage, de nombreux éléments se sont mis en place à des échelles très diverses. Nous souhaitions avoir aujourd'hui des interventions de collectivités qui portent des projets, et d'instances qui accompagnent ces projets.

Nous aborderons aussi la question de la temporalité. Six ans, c'est court à l'échelle d'un territoire, mais c'est un temps long pour les habitants, ce qui induit un décalage dans la gestion des projets. Philippe Prost, qui a travaillé sur certains projets du territoire mais qui possède une vision plus large et vaste du patrimoine, sera notre grand témoin.



TABLES RONDES

Table ronde 1 CINQ ANS D'INSCRIPTION : QUELLES AVANCÉES POUR LE TERRITOIRE ?

Aymeric ROBIN
Maire de Raismes,
Vice-président de la Communauté
d'Agglomération de la Porte du Hainaut

Thomas Plankeeble :
Comment aborde-t-on le label de l'UNESCO quand
on possède sur son territoire un patrimoine vaste,
divers et hétérogène ?

Au lendemain du 30 juin 2012, nous avons tous ressenti une vraie fierté mais nous étions comme une poule qui a trouvé un couteau ! Qu'allions-nous bien en faire ? Il y a eu un délai pour combler ce décalage entre une ambition partagée, une fierté assumée, et sa transformation concrète ainsi que son appropriation par les habitants. Il a notamment fallu expliquer à des gens qui ont une relation parfois douloureuse avec ce passé minier, que cela pouvait avoir un effet levier pour le développement du Bassin minier.

Quand j'arrive en responsabilité en 2014, je me retrouve en présence d'un patrimoine avec des vraies potentialités, et j'ai le défi de transformer ce qui peut être considéré comme une contrainte en opportunité. Nous avons travaillé sur deux aspects.



Le premier aspect, c'est de redynamiser le territoire à travers la valorisation patrimoniale, en repensant l'ensemble des potentialités de sorte qu'elles se parlent et qu'elles fassent un tout : réfection des espaces publics, réhabilitation du patrimoine, de l'habitat minier et valorisation touristique de deux ou trois sites emblématiques.

Le deuxième aspect, c'est d'en faire un outil de cohésion sociale. Nous sommes là pleinement dans l'idée que le label « UNESCO » serve avant tout à ceux qui composent le territoire, à ces habitants qui ont trop souvent le sentiment d'avoir été abandonnés. Réinjecter une valeur patrimoniale dans ces cités répond à cet objectif.

Je vais vous raconter une anecdote. L'UNESCO nous a engagés à former des ambassadeurs. J'ai rencontré Lucie, une habitante qui, grâce au label « UNESCO », s'est intéressée à l'histoire de la cité minière Sabatier. Elle s'est formée, est devenue ambassadrice, a intégré un groupe de travail puis, grâce à une association qui accompagne des femmes vers la réinsertion professionnelle notamment, elle a retrouvé un emploi. Cette habitante parmi tant d'autres est aujourd'hui porteuse du label, et son but, à travers cet emploi, est de pouvoir se payer des vacances et peut-être d'aller voir des projets portés ailleurs, à la même échelle que le Bassin minier.

Le label « UNESCO » permet de porter à la fois des aventures urbaines et des aventures humaines.

Eric DELEVAL
Conseiller délégué, Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay-Artois Lys Romane

Thomas Plankeeble :
Ce qui sort aujourd'hui est parfois le fruit d'une très longue maturation. Quels projets avez-vous portés ?

Le temps se révèle un ami : c'est le temps de la réflexion, des rencontres, des partenariats, du développement des ambitions pour le territoire. Mais c'est aussi un ennemi, car certains sites se dégradent.

Quand je suis devenu conseiller municipal il y a vingt-cinq ans, la Cité des Électriciens a été mon premier dossier. À l'époque, 4 Bruaysiens sur 5 estimaient que ces logements ne répondraient plus aux normes d'habitabilité. Nous étions encore loin de l'aventure de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial et l'option de la démolition-reconstruction semblait l'emporter, contre le souhait des élus. Année après année, la situation de la cité s'est aggravée.

Deux éléments ont été déterminants.



D'abord, la création de l'intercommunalité, car la ville n'avait pas les moyens financiers de ses ambitions. Ensuite, un partenariat avec le propriétaire des lieux, Maisons et Cités. Mais il fallait aussi convaincre l'ensemble des membres du conseil communautaire. Car la première chose que regardent les maires dans les intercommunalités, c'est ce qui va se passer dans leur commune. Il faut donc communiquer très largement sur ce que représente l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial, puis emmener l'ensemble des élus vers un projet communautaire.

Mais pour qu'un projet se développe, il faut surtout y associer les habitants. Nous nous sommes appuyés sur un premier cercle de personnes qui ont vécu dans cette cité ou qui y ont des souvenirs d'enfance. Nous avons autour de nous vingt à trente personnes convaincues qu'il faut garder cette cité, et que l'on doit commencer à avancer.

Pour se réapproprier le site, nous avons imaginé des actions culturelles, car la culture est un excellent support. Nous avons eu en résidence, pendant trois ans, une troupe d'artistes marseillais qui a porté un regard complètement extérieur sur la cité. Elle est allée à la rencontre des habitants et les a associés à ses projets. À partir de là, des opérations ont été organisées, et progressivement la cité a retrouvé une image qui a dépassé largement le premier cercle que j'évoquais. Aujourd'hui, 100 % des Bruaysiens sont prêts à défendre la cité et ont envie qu'elle existe. Un Centre d'interprétation de l'habitat et du paysage minier y ouvrira en mai prochain.

Dominique SOYER
Directeur général de Maisons et Cités

Thomas Plankeeble :
Votre parc minier compte 60 000 logements, dont 20 000 dans le périmètre du Bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO. De quelle manière ce label réinterroge-t-il votre stratégie et vos pratiques ?

Depuis six ans, nous avons été en apprentissage d'un partenariat pour mieux respecter le patrimoine et le mode de gestion du label. Il y a eu plusieurs réalisations : les cités-pilotes, la cité Bruno, la cité des Électriciens ... Nous avons réhabilité 11 000 logements, dont plus de 3 500 dans le périmètre du Bien inscrit. Ce patrimoine est le produit d'une histoire unique en France, dont nous sommes fiers. Sa valorisation est dans nos tripes et dans nos gènes, puisque les 63 000 logements que nous gérons sont tous des maisons individuelles du patrimoine minier.

Le label « UNESCO » est l'une des trois dates majeures qui jalonnent la vie du Bassin minier, avec le Louvre-Lens et l'ERBM (Engagement pour le Renouveau du Bassin minier). Ces trois grandes décisions marquent notre responsabilité au regard de l'Histoire, sur la culture du Bassin minier, sur le patrimoine, mais aussi et surtout sur son développement.

Nous ne voulons pas faire du Bassin minier un musée triste en nous contentant de respecter l'architecture de nos belles cités. Il faut y amener de la vie. Chaque année, nous faisons 300 millions de travaux pour améliorer la qualité du logement, son isolation, et faire en sorte qu'il soit adapté aux usages d'aujourd'hui. Ces travaux doivent servir à la cellule logement, à sa façade, à la maison elle-même, mais nous n'aurons rien fait si nous continuons à nous limiter à ça. Depuis 2002, nous avons réhabilité 32 000 logements pour 2,8 milliards d'euros, mais on n'a jamais pu traiter la question de la rénovation urbaine de ces cités. Aujourd'hui nous allons enfin pouvoir traiter cette question-là, grâce à l'État, à la Région, aux collectivités locales et à l'ERBM (Engagement pour le Renouveau du Bassin minier) qui nous permettra de changer de mode de travail sur la gestion du patrimoine, en prenant aussi en compte la vie des cités.

Dans nos cités, il n'y a plus de bistrot, de pharmacie, de lieux de solidarités. Il nous faut ramener de la vie, de l'activité, du commerce de proximité, des lieux de partage, des tiers-lieux, etc. L'enjeu est là. Je dis tous les jours à mes collaborateurs que nous allons continuer à faire notre boulot sur le logement, le réhabiliter, être attentifs aux besoins de nos locataires, mais qu'il ne faut pas oublier l'essentiel : faire en sorte que nos cités redeviennent attractives. Le label « UNESCO », ce n'est pas que le patrimoine, c'est la vie.

Xavier BERTRAND Président de la Région Hauts-de-France

Les travaux de rénovation énergétique ont amélioré le confort, mais nous avons aussi amélioré le pouvoir d'achat. Il faut qu'on le dise pour opposer du concret à ceux qui profitent de la colère et de la misère. Les personnes sont mieux chauffées, c'est du pouvoir d'achat en plus, et ça a donné du travail à des entreprises locales.

Dominique SOYER Directeur général de Maisons et Cités

Oui, la facture énergétique est divisée par 3 ou 4, et c'est aussi de l'emploi, de l'insertion. Nous, bailleurs sociaux, devons travailler avec nos locataires pour les amener vers l'emploi via les chantiers que nous maîtrisons.



Jean-François RAFFY Sous-préfet de l'arrondissement de Lens

Thomas Plankeeble :
Il existe quatre comités locaux « Patrimoine mondial de l'UNESCO » – Béthunois, Lensois, Douaisis, Valenciennois. Comment, dans ce cadre, avez-vous perçu l'appropriation du label par les élus de terrain ?

J'ai découvert l'inscription du Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO en arrivant dans cette région. La première approche d'un sous-préfet est de rencontrer les élus. J'ai constaté qu'ils considéraient l'inscription comme une contrainte. Certains me disaient : « On ne peut pas isoler par l'extérieur à cause de l'UNESCO, donc on isole par l'intérieur mais on réduit la surface habitable », et d'autres : « J'ai un bâtiment qui est comme une tache au milieu d'une cité qui vient d'être construite, qu'est-ce que je vais en faire ? ». Un maire m'a aussi dit : « Je veux mettre un maillot du RC Lens sur mon terril, on m'en empêche. » J'ai alors provoqué un échange sur un certain nombre de dossiers, et je me suis aperçu que la contrainte ne venait ni de l'UNESCO, ni de l'Architecte des Bâtiments de France qui disait en réalité : « Ce n'est pas le bâti que je souhaite conserver, c'est la trame urbaine. »

Au sein du comité local, ma démarche est de faire partager la même vision de cette inscription. Il s'agit de protéger non pas un bâtiment, mais de faire vivre un tissu social, une cohésion sociale. Par rapport à d'autres territoires de la République, on s'aperçoit en parcourant le Bassin minier qu'il y a un tissu urbain et, au-delà, une organisation sociale et une cohésion sociale très fortes, avec des élus très impliqués dans la vie sociale, des associations, des harmonies dans quasiment toutes les communes.

La crainte de tout le monde est de perdre ce label. Nous devons le faire connaître à l'extérieur, faire connaître les potentialités de cette région située au cœur de l'Europe, bien desservie par les transports, avec une offre hôtelière qui se développe. Mais il faut déjà mener entre nous tout un travail pour avoir une doctrine partagée. Il faut aussi faire connaître ce que représente ce territoire en termes de cohésion sociale et de dimension humaine, au-delà des problématiques de bâti. C'est la tâche que nous avons devant nous, et nous y travaillons tous ensemble dans le cadre des comités locaux. Je tiens aussi à souligner le travail mené par la Mission Bassin Minier, qui est un partenaire très intéressant dans les échanges que l'on peut avoir sur ces dossiers.

Catherine BERTRAM Directrice de la Mission Bassin Minier

Thomas Plankeeble :
Quelles sont les ombres et les lumières au tableau de ces six années de gestion de l'inscription ?

Six ans, c'est très court, mais nous avions déjà une certaine antériorité. Nous avions traité, avec l'État et les collectivités, les derniers dossiers de la politique « Girzom », lancée il y a quarante ans et qui s'est achevée il y a trois ans. Cela montre l'ampleur du biseau entre des politiques de reconversion longues de quarante ou cinquante ans, et des dynamiques de projet comme celle du label, qui n'a que six ans. Traiter une friche, créer des boucles de trames vertes et bleues, c'est finalement assez rapide. Recomposer une société qui a été très encadrée pendant des décennies et qui est confrontée à des problèmes lourds, sanitaires, de chômage, etc., est plus compliqué.

On me demande souvent : « L'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO, qu'est-ce que ça nous rapporte ? » Il faut essayer d'objectiver. En ce qui nous concerne, nous pensons que l'inscription est l'un des moteurs qui créent les conditions du développement. Et le changement de regard est réel. L'impact médiatique et la curiosité vont en s'amplifiant. Dans l'ADN de la Destination ALL (Autour du Louvre-Lens), nous retrouvons à la fois le Louvre et l'UNESCO : c'est un mariage qui marche et une dynamique porteuse.

Nos expositions ont du succès : nous tenons à votre disposition l'exposition dans cette salle sur « L'invention du patrimoine mondial » qui n'attend que d'être exposée dans les halls des EPCI, des Départements et de la Région. Elle présente le Bassin minier et les sites de la région Hauts-de-France qui sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Dernier exemple : nous avons aussi été sélectionnés par le Centre du Patrimoine mondial dans le programme « World Heritage Journeys of Europe » que l'on peut traduire par « Les routes du Patrimoine mondial de l'Union européenne », qui met en valeur 34 sites parmi les plus prestigieux du patrimoine mondial en Europe, pour y attirer des visiteurs étrangers.

Mais si le changement de regard externe est là, c'est surtout le changement de regard des habitants sur eux-mêmes qui est important. Ils sont fiers de la reconnaissance de l'UNESCO, fiers du Louvre-Lens : il faut que ça se réinjecte dans l'image et

l'estime de soi, dans la démarche de recherche d'emploi, etc. Les cités-pilotes démontrent que l'on peut traiter ensemble confort, habitabilité, patrimoine, qualité des espaces publics et rénovation thermique et que les habitants sont fiers de leur cadre de vie quand il est rénové. Il y a aussi le Louvre-Lens et les 5 grands sites miniers. Ce sont tous des moteurs de développement.

Les défis, ce sont aujourd'hui l'appropriation par les habitants et la sensibilisation du monde économique. Il faut creuser le sillon, créer des outils sur tous les sujets. Par exemple, nous avons élaboré avec la DRAC un guide pour la rénovation des maisons des mines pour les propriétaires occupants, un autre sur les éléments de langage pour parler de l'inscription au patrimoine mondial, et un autre encore pour préciser comment utiliser le logo officiel. Ils sont tous à votre disposition.



GRAND TÉMOIN //

Philippe PROST Architecte et urbaniste, Atelier d'architecture Philippe PROST

Thomas Plankeeble : quel regard portez-vous sur ce que vous avez pu voir et pratiquer, depuis quelques années maintenant, dans le Bassin minier ?

J'ai commencé à fréquenter la région Hauts-de-France à travers l'œuvre de Vauban d'abord avec la citadelle d'Arras, et ensuite celle de Lille, puis j'ai eu la chance de remporter le concours pour la création du Mémorial international de Notre-Dame de Lorette en dessinant l'Anneau de la Mémoire. Je n'avais pas encore compris à ce moment-là que si les combats avaient été si violents à cet endroit, c'était précisément à cause de l'enjeu énergétique et donc militaire que représentait le charbon exploité dans le bassin minier. Je pense que la géographie fonde l'Histoire, et dans ma pratique de l'architecture il n'y a pas de création sans mémoire. Ce sont là mes deux leitmotive.

Le Bassin minier a d'abord été pour moi la chance et l'opportunité de travailler sur la cité des Électriciens. L'inscription de ce projet dans le cadre d'un paysage culturel évolutif et vivant a été une occasion unique de fonder l'action sur un dialogue entre le patrimonial et le contemporain. Lors d'une journée organisée dans la cité des Électriciens pour présenter le bâtiment que j'avais implanté, pour des raisons paysagères et urbanistiques, à l'emprise d'un ancien bâtiment disparu, une femme s'est jetée dans nos bras en disant : « C'est là que je suis née. » D'un coup, on comprend qu'on touche à quelque chose d'extrêmement profond, d'humain. Nous avons par ailleurs tourné ce projet vers les questions environnementales, et avons obtenu le prix EDF Bas Carbone grâce à la mise en œuvre de procédés pour économiser l'énergie, et notamment une isolation avec du Métisse, un produit local qui participe d'une réinsertion sociale, et donc d'une économie solidaire et circulaire. Il m'est apparu à ce moment-là que ce territoire était un territoire de projets, un territoire à projets.

Plus récemment, nous nous sommes lancés, avec l'école d'architecture de Paris-Belleville et l'école d'architecture et du paysage de Lille – et avec la bénédiction de la Mission Bassin Minier et de l'ERBM (Engagement pour le Renouveau du Bassin minier) – dans un appel à projets de recherche de la Caisse des Dépôts et Consignations. Notre projet, qui a été retenu, pose la question du projet urbain et architectural contemporain dans ces sites.

Notre chance, avec cette inscription au titre de « Paysage culturel évolutif et vivant », est d'échapper à la « mise sous cloche » du patrimoine, qui est un vrai non-sens dans beaucoup de sites. On se dit que la vie ne s'est pas arrêtée, qu'il y a des populations qui vivent là, et qu'il s'agit de créer les conditions d'un futur. Quand la Mission Bassin Minier nous a confié l'étude sur les pressions urbaines en regard de la Valeur Universelle et Exceptionnelle du Bien Unesco, nous nous sommes bien gardés de dire « ça c'est bien, ça c'est pas bien », car cela nous confine de fait dans une certaine approche. Notre mission a été de poser et d'objectiver la diversité des projets qui peuvent être menés. Le projet devient la notion maîtresse du développement de ce territoire.

À l'évidence, un tourisme va se développer autour de ces questions, car c'est un territoire beau et extrêmement attachant. Étant Parisien, j'ai longtemps eu des images d'Épinal distillées par l'Éducation nationale, le cinéma ou la littérature. Or, c'est un territoire d'innovation, où l'on peut expérimenter des choses que l'on n'expérimenterait pas de la même manière ailleurs. Le Bassin minier est un territoire façonné par la géologie et la géographie, qui doit continuer de se développer à partir de cette réalité. Il ne faut surtout pas rompre le fil, mais au contraire écrire de nouvelles pages à cette histoire.

QUESTIONS ET TÉMOIGNAGES DE LA SALLE

Freddy KACZMAREK

Maire d'Auby,

Membre du conseil d'administration de la MBM

Je voudrais apporter un premier cadrage. Je suis maire d'une commune minière depuis 2001. Les communes minières sont parmi les plus pauvres de France. Nous sommes confrontés à un diagnostic qui présente le Bassin minier comme subissant une pauvreté endémique, avec des conséquences sur la santé, etc. Quand on regarde les chiffres, on peut se dire que nous sommes complètement enlisés. Et le label « UNESCO » est une marche très haute à franchir par rapport aux réalités auxquelles nous sommes confrontés au quotidien. Je n'ai pas envie de me plaindre, je me bats pour ma commune. J'ai même la fierté d'annoncer qu'Auby est retenue au prestigieux concours EUROPAN : Auby va représenter la France au niveau européen, à côté d'une grande ville comme Marseille. À ce titre-là, nous deviendrons également un exemple pour le Bassin minier. Mais c'est compliqué, et il faut nous aider.

Je voulais faire passer un message à Monsieur le préfet. La ville d'Auby a entamé la révision de son PLU : ça devait durer un an, mais ça fait huit ans que je suis en procédure. François Hollande avait annoncé un choc de simplification administrative, où en est-on ? Ça ne coûte rien à l'État de mettre un peu d'huile dans les rouages pour que les choses fonctionnent mieux. Je ne demande pas d'argent, je demande simplement un peu plus de bienveillance à notre égard du point de vue de la réglementation, des fonctionnements des services de l'État.

Deuxième question, posée cette fois-ci au président de Région, en termes de prospective. Le Bassin minier ne peut pas vivre sans l'apport de la métropole lilloise, c'est une évidence. Là-bas, la pression immobilière est insoutenable et les gens viennent vivre dans le Bassin minier. Mais il faut



améliorer les flux entre la métropole lilloise et le Bassin minier. Où en est le projet d'un RER qui reliera le Bassin minier et la métropole lilloise ? Je ne sais pas. La Mission Bassin Minier n'a pas les moyens de porter cette étude indispensable pour l'avenir du Bassin minier. La Région en a la capacité et la compétence. Je suis prêt à prendre mon bâton de pèlerin pour réunir l'ensemble des maires concernés par cet axe transversal est-ouest.

Il faut y travailler dès maintenant, parce que les maires concernés par cette future voie ferrée ont peut-être dans leurs PLU respectifs des projets de lotissements à proximité de celle-ci, avec le risque que l'on vienne leur dire, dans 10-15 ans, qu'il faut exproprier les gens. Anticipons, s'il vous plaît, et faisons en sorte que l'on travaille bien ensemble entre le Bassin minier et la métropole lilloise. Peut-être de cette manière-là, pourra-t-on nous aider à monter le genou pour franchir cette très haute marche ?

Xavier BERTRAND

Président de la Région Hauts-de-France

Ce RER « Grand Lille-Bassin minier » imaginé par Daniel Percheron est une superbe idée.

Mais une chose a un peu changé : aujourd'hui, ce n'est plus la Région Nord-Pas-de-Calais, mais la Région Hauts-de-France. Il faut donc que je « picardise » un peu cette idée. La ligne doit



être un peu déplacée pour desservir à la fois le Bassin minier, le Nord de la Picardie et la métropole lilloise, et pour pouvoir créer d'immenses parkings, de façon à ce que les Picards puissent aussi se raccorder à cette ligne.

Il faut aussi y intégrer l'aéroport de Lille-Lesquin pour que son trafic augmente de 50 % et qu'il devienne vraiment l'aéroport régional. Nous sommes en train de modifier le périmètre des études pour aller dans cette direction. Nous avons besoin de ce nouveau réseau pour le Bassin minier en premier lieu, mais je ne veux pas que ce soit pour le seul Bassin minier.

L'autre chose, c'est que la Région ne pourra pas le financer toute seule. Nous avons besoin de l'État et de l'Union européenne. C'est ce que je suis en train de rechercher. Et, comme on en a pour quinze ans, je veux être sûr que nous n'ayons pas « un train de retard » en matière technologique, énergétique, ni en termes de modes de locomotion. Mais je lancerai et financerai les études dans ce mandat.

Un autre aspect important : il faut créer de l'activité ici aussi, parce que ce territoire n'a pas vocation à être un territoire-dortoir. Nous avons un enjeu avec notamment Euratechnologie, qui est une vraie pépite, une vraie pépinière. Je voudrais filialiser cette idée remarquable de Pierre de Saintignon pour qu'elle essaime dans le Bassin minier. Il faut que l'on accélère le processus, parce qu'il y a besoin de travail ici.

Une autre opportunité, c'est la « troisième révolution industrielle » dont parle Jeremy Rifkin, qui donne du boulot dans beaucoup de territoires. Si Lille se branche sur la turbine tertiaire, il y a d'autres activités qui peuvent irriguer l'ensemble de nos territoires. Je ne suis pas magicien, mais je pense que l'on peut créer du boulot ici dans le Bassin minier.



Catherine BERTRAM

Directrice de la Mission Bassin Minier

Pour poursuivre sur la question importante de l'attractivité, il est nécessaire de réunir les conditions pour trouver des nouveaux usages et activités et ainsi préserver et redynamiser un certain nombre de sites miniers qui sont en déshérence, voire squattés. Les acteurs doivent prendre conscience de la nécessité d'agir dans les 4-5 ans, sinon ces sites vont s'écrouler. C'est la dernière chance pour les 21 chevalements qui nous restent. Un partenariat fort est donc nécessaire pour les sauver et créer de nouveaux usages et fonctions dans ces bâtiments et sites qui soient utiles aux populations d'aujourd'hui et de demain. Un certain nombre de communes concernées par ces sites en danger vont d'exprimer aujourd'hui et la parole leur est maintenant donnée.

Steve BOSSART

Maire de Billy-Berclau

Sur le territoire de Billy-Berclau, nous sommes confrontés au sujet très sensible de la fosse 5, dont le chevalement est classé « Monument Historique » depuis 2011. Ce bien a la

particularité d'être au cœur d'un quartier où il y a de la vie. Il y a donc de l'humain derrière tout cela.

Nous nous trouvons à l'entrée du Bassin minier, au cœur d'une zone industrielle très attractive, le Siziaf, avec des gens qui viennent du monde entier. Il y a vraiment ici quelque chose que l'on peut creuser, appuyer, dynamiser. Ce site est classé, mais nous n'avons pas les moyens budgétaires pour le sécuriser. Il se dégrade et est squatté. Nous voudrions connaître les résultats de l'audit qui avait été normalement prévu pour pouvoir répondre à nos questions. Nous sommes sollicités par des acteurs privés qui auraient besoin de cet audit pour pouvoir travailler et faire avancer ce dossier. Nous sommes vraiment le dos au mur et nous nous battons depuis cinq ans sur ce dossier, mais sans avoir de réponse. Si l'on veut un projet de territoire, il nous faut des appuis localement.

Mathieu BAYARD

Secrétaire de mairie, Anhiers

Nous avons un chevalement classé « Monument Historique » depuis 2010, et inclus dans le périmètre inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2012. Il est régulièrement squatté et pose des coûts de sécurisation très importants pour une petite commune. Dans le programme de l'ERBM (Engagement pour le Renouveau du Bassin minier), un certain nombre d'éléments dédiés à la dignité des populations ont été identifiés. La cité située à côté de ce chevalement est complètement en ruines. C'est un symbole pour nous : laisser en décrépitude ce patrimoine, dans une cité confrontée à un certain nombre de problèmes, sociaux, sociétaux, économiques, n'est pas un bon signal.

Comment un petit village de 950 habitants peut-il sortir de cette situation ? Nous avons des appuis publics, politiques, institutionnels, et de très bonnes relations avec le sous-préfet de Douai qui essaye de débloquer la situation, mais sans portage politique et institutionnel suffisant, nous ne pourrons pas avancer sur ce dossier. La question cruciale qui se pose est surtout celle de l'argent et du portage public. Ce chevalement appartient à des propriétaires privés qui souhaitent s'en débarrasser pour 50 000 euros. Si un acteur public pouvait en devenir propriétaire, ça permettrait de débloquer la situation. Je tiens quand même à souligner



Chevalement de la Fosse n°2 de Flines à Anhiers

l'apport de la Communauté d'Agglomération du Douaisis, de la DRAC, de la Mission Bassin Minier et d'autres acteurs, qui ont financé une étude de sol. Espérons qu'ensuite nous pourrons y voir plus clair, et que nous aurons à terme un financement dans le cadre de l'ERBM.

Yves TERLAT
Maire d'Annay-sous-Lens

Le camus en question est en déshérence depuis le début de la rénovation du quartier il y a trente ans. Tous les camus ont été démolis, remplacés par des maisons qui correspondent tout à fait aux besoins et à l'intérêt des gens. Mais il reste ce témoin du procédé de construction, qui a été retenu dans le périmètre inscrit au Patrimoine mondial et qu'il faut a priori préserver. S'il était rénové, ce serait le point d'orgue de la rénovation d'un quartier complet.

Dans ce quartier, il y a encore une vie sociale importante, née de ces anciens camus. Les anciens, les « camusards », essayent de se reconstituer à travers le tissu associatif et les réseaux sociaux. Ils sont en relation les uns avec les autres et revivent leurs histoires d'enfance. L'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO de quelque chose qui leur appartient a certainement créé, en tout cas a pu participer à cette dynamique-là. Je pense qu'un million d'euros suffiraient pour sa rénovation. J'entends qu'il y a d'autres besoins parci par-là. Il faudrait créer un programme spécifique, porté par l'ERBM (Engagement pour le Renouveau du Bassin minier), l'État, la Région ou Maisons et Cités, qui déroulerait les interventions chaque année. Annay-sous-Lens se trouve sur un axe assez passant, entre Lens et Libercourt, et tous les gens qui passent là voient le camus dans ce triste état, comme le témoin d'une misère pérenne. Il ne faut plus perdre de temps.

Thomas Plankeele :
Pour préciser les choses, ce camus est le pendant de la cité des Électriciens. Il est le dernier représentant d'un mode constructif tardif sur le Bassin minier, d'où l'intérêt qui y est porté.

Jacques JAKUBOSZCZAK
Maire de Bénifontaine

Sur ma commune, nous avons un puits d'aération en déshérence. Quand j'ai été élu maire en 1995, je l'ai clôturé pour le sauver. Il a été vandalisé : ses grilles ont été enlevées, je les ai retrouvées chez un ferrailleur. Une plainte a été déposée, sans suites. C'est regrettable pour un monument classé au titre des « Monuments Historiques ». Nous allons essayer de le sauver par l'intermédiaire de l'Association des amis de la fosse Bollaert, qui intègre des supporters du club du Racing Club de Lens. Nous avons un projet de redéveloppement du site qui se compose d'un restaurant, d'une production maraîchère en circuit court à base d'aquaponie, un lieu de pêche à la carpe qui assurera une préservation de la qualité de l'eau.

Nous pensons aussi créer un écomusée pédagogique qui pourrait intéresser toutes les écoles primaires de l'agglomération, avec plus de mille objets issus des collections des membres de l'association. Mais nous avons

énormément besoin de subventions pour concrétiser ce projet.

Je voudrais ajouter autre chose par rapport aux transports tout à l'heure. Quand j'étais jeune, je prenais le tortillard qui roulait de Violaines à la gare Sainte-Elisabeth. Cette voie existe toujours à certains endroits. Ne pourrait-on pas faire une navette de Violaines à Lens en passant par La Bassée, Douvrin, Wingles, Pont-à-Vendin, Vendin, Annay ? Ce serait mieux qu'un autocar. Une étude pourrait être faite à ce sujet.

Valérie FORNIES
Maire de Fresnes-sur-Escaut

Je vais enfoncer le clou par rapport à ce qu'ont dit mes collègues. Fresnes-sur-Escaut fêtera le tricentenaire de sa mine en 2020. Il y a aussi beaucoup de patrimoine sur la commune, dont le Château des Douaniers qui fait régulièrement la Une de la presse. Des dynamiques importantes ont été lancées et nous avons déjà beaucoup travaillé et avancé. Nous sommes inclus dans le programme de réhabilitation des cités minières mené sous la conduite de Valenciennes métropole, que je remercie pour son accompagnement. Mais un tel patrimoine est lourd pour une commune. Même quand il appartient à des propriétaires privés, c'est à la commune de le réhabiliter. Nous devons être soutenus dans ces démarches, parce que seuls, nous n'y arriverons pas. Le Château des Douaniers est situé en plein milieu d'une cité minière que l'on réhabilite à l'aide des fonds européens, du Département, etc., mais nous n'arriverons pas pour le moment à trouver une piste de solution pour s'occuper de ce bâtiment en particulier. Il faut trouver des solutions si l'on veut continuer à construire une image positive.



Chevalement de la Fosse n°5 à Billy-Berclau



Salle des fêtes Pierre d'Arenberg à Wallers, rénovée en 2016 avec le soutien de la Fondation du Patrimoine

Table ronde 2 ET DEMAIN ? AMBITIONS COMMUNES ET CONDITIONS DE LA RÉUSSITE

Philippe PROST
Architecte et urbaniste,
Atelier d'architecture Philippe PROST

Thomas Plankee :
Aujourd'hui, nous avons le nez collé au tableau, ce qui empêche d'avoir une vue d'ensemble. Nous allons prendre un peu de recul. À quoi pourraient ressembler les années à venir ?

J'ai bien entendu dans la salle les questions sur le devenir de différents sites, ainsi que les interrogations sur les usages. Cette question de l'usage et du devenir concerne des sites de natures variées : des cités minières, des équipements publics, des chevalements comme des infrastructures, ... L'avenir de chacun de ces éléments passe par l'invention de projets spécifiques et adaptés. Ne jamais rien s'interdire de penser, c'est le sens de l'approche que je développe dans les études que nous menons actuellement : se poser les questions sans tabou, et toujours à travers le prisme du projet, parce que le projet peut réunir autour d'un même sujet acteurs et habitants, et ce avec des points de vue très différenciés. Le projet doit être source d'adhésion et vecteur de cohésion.

Au-delà il faut surtout être capable d'inventer des temporalités d'actions au cœur même des projets. Six ans, c'est à la fois long et court. C'est la durée du mandat d'un élu. En six ans, nous avons le temps de planter des jalons, mais rarement d'aller au bout d'un projet d'envergure. Aussi, chaque projet doit-il être pensé et travaillé à court, moyen et long terme. Il faut être capable de le mettre en perspective, sans forcément tout de suite construire ou réhabiliter quelque chose.

S'agissant des sites en déshérence, il y a là aussi une palette de possibles. Il ne faut pas s'enfermer dans un type de projet qui se voudrait exemplaire, mais qui ne correspondrait ni aux besoins réels ni aux moyens mobilisables. Nous ne pouvons pas intervenir de manière générique. Il faut arriver à définir au cas par cas des projets spécifiques. Ainsi la meilleure manière d'aborder chaque site, c'est par le projet.



Norbert CROZIER
Directeur de la Mission Départementale
Louvre-Lens Tourisme

Thomas Plankee :
Vous dites que nous sommes en Ligue 1 des destinations touristiques françaises, grâce notamment au contrat de destination touristique signé en 2015. Comment être à la hauteur de ce qui a été annoncé ?



Le Gouvernement a créé le contrat de destination touristique afin d'atteindre 100 millions de visiteurs en France à l'horizon 2020. 22 destinations ont été retenues, incluant des destinations déjà plébiscitées et en faisant émerger de nouvelles, parmi lesquelles « Autour du Louvre Lens ». En signant ce contrat avec le ministère des Affaires étrangères, la Direction générale des entreprises et 70 partenaires publics et privés, un véritable jeu collectif a été mis en place. À ce titre, nous sommes effectivement entrés en Ligue 1.

« Autour du Louvre-Lens » s'appuie sur deux marqueurs internationaux qui nous ont permis de catalyser un programme de développement : le Louvre-Lens et l'inscription au Patrimoine mondial. L'association systématique de différentes dynamiques (l'UNESCO, le Louvre-Lens, mais aussi le tourisme de mémoire, la programmation culturelle, les événements sportifs) va nous permettre de composer des offres de court séjour culturel ou événementiel. Nous passerons à du long séjour en nous associant aux territoires voisins : la métropole lilloise, la côte d'Opale... Une plateforme collaborative de six offices du tourisme du Bassin minier a vu le jour et organise des actions collectives de promotion et de communication.

Le Louvre-Lens a généré un impact économique de 130 millions d'euros à l'échelle régionale, avec un panier moyen

de plus de 90 euros, ce qui est assez exceptionnel. Il est le troisième musée de province en termes de fréquentation. Avec le tourisme de mémoire, les programmations culturelles, les événements sportifs, trois millions de personnes transitent sur ce secteur. C'est un vrai potentiel à développer. Notre défi est de mettre les habitants au cœur des projets touristiques. Ceux-ci se sont déjà emparés de la question. Il y a aujourd'hui 110 Airbnb, gîtes et chambres d'hôtes sur le secteur de Lens-Liévin Hénin-Carvin.

Le contrat de destination touristique marque la reconnaissance des investissements réalisés sur les sites de la mémoire minière, mais aussi de l'authenticité de ce territoire – ses paysages, ses valeurs humaines, son hospitalité, son histoire. Il reste des défauts sur la mobilité, les entrées de villes et la qualification de l'offre. Ce sont les enjeux de la deuxième phase du contrat de destination qui devrait permettre d'accroître la durée des séjours et les retombées économiques sur le Bassin minier. En effet, nous avons signé cet été ce deuxième contrat qui doit nous emmener vers l'accompagnement au changement, vers la digitalisation de la filière touristique et vers de grands équipements structurants pour capitaliser le court séjour culturel.

Frédéric TALIK
Directeur général délégué de SIA Habitat

Thomas Plankee :
Comment, en tant que bailleur social, préparer et accompagner les habitants à transformer leur vision du territoire ?

Nous avons la conviction que le métier de bailleur social va fortement évoluer. Nous vivons d'ores et déjà un changement de paradigme. L'expression « construire et louer » qui pouvait caractériser la manière dont nous exerçons le métier, évolue inexorablement vers l'expression « loger et accompagner ». Le projet stratégique de Sia Habitat a été bâti autour de ce thème, avec le projet Co&SIA, décliné sur tout le Bassin minier.

Nous souhaitons intervenir en actionnant trois leviers de performance. La performance patrimoniale est le premier levier. Elle touche le bâti et inclut la réhabilitation thermique, l'adaptation des logements, avec un objectif de réduction du couple « loyer + charges ». La performance citoyenne est le deuxième levier. Elle marque le début de l'évolution. En se basant sur une enquête sociale approfondie menée dans la cité, composition familiale par composition familiale, nous souhaitons mettre en place un plan d'actions sur des thématiques comme l'emploi, la santé, la culture, le sport. La performance locative est le troisième levier. L'objectif est de repérer, à partir de cette même enquête sociale, les familles en difficulté, afin de leur apporter une réponse individualisée. Il s'agira aussi d'aider celles qui le peuvent à poursuivre un parcours résidentiel, et de les accompagner potentiellement vers un achat de logement. L'habitant est au centre de ces trois axes. Ce projet est fait avec lui, pour lui.

Nous sommes par ailleurs l'un des cinq lauréats du 2^{ème} appel à projet national lancé par le Lab CdC et l'Union sociale pour l'habitat, sur l'architecture numérique au service de l'innovation sociale. Nous avons proposé, avec la Ville de

Raismes et la communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut, le projet HACT (Habitant au cœur de tout), qui porte sur la cité du Pinson à Raismes. L'enjeu est d'amener cette cité située dans le périmètre Bassin minier Patrimoine mondial de l'UNESCO, au bâti souvent dégradé, dans une ère nouvelle, sans pour autant dénaturer ce qu'elle est. Dans ce cadre, nous portons une réflexion sur les « faux type 4 », qui sont sources de problèmes pour les compositions familiales restreintes ou nombreuses, mais aussi sur les jardins, qui sont souvent délaissés et donnent une image dégradée de la cité. La permaculture pourrait être une réponse, et nous



essayons d'ores et déjà de mettre ce projet en place avec des habitants. Cela pourrait également leur apporter des revenus complémentaires.

Nous voudrions ouvrir le projet Co&SIA à des partenariats régionaux avec le monde universitaire, le monde de l'économie sociale et solidaire, des entreprises, des start up, et à tous ceux qui voudraient nous rejoindre, pour créer ensemble un grand mouvement au bénéfice des habitants.

Alain NEVEÜ
Délégué interministériel
pour le renouveau du Bassin minier

Thomas Plankee : en tant qu'acteur transversal, touchant à des thématiques différentes, comment travaillez-vous et souhaitez-vous travailler en lien avec ce territoire ?



L'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier est d'abord une démarche partenariale, qui implique tous les niveaux de collectivités : la Région, les Départements du Nord et du Pas-de-Calais et huit intercommunalités. Il s'agit d'améliorer l'efficacité de l'action collective au bénéfice du territoire, en travaillant sur une longue échelle de temps. Les cités minières sont la pierre angulaire de cet engagement, et le premier sujet sur lequel nous avons commencé ce travail collectif.

Le comité de pilotage a arrêté en juin dernier une liste de 35 cités ou groupes de cités prioritaires sur lesquels démarrer les travaux. 23 d'entre elles sont dans le périmètre inscrit au Patrimoine mondial, et 12 cités sur ces 23 sont assez exceptionnelles.

L'action sur les cités minières est une action en faveur du patrimoine, de sa mise en valeur et de sa pérennité. Elle est mue par deux exigences fondamentales. La première est de travailler sur la rénovation des cités, et pas simplement sur la réhabilitation thermique des logements. Cela implique de travailler collectivement sur des projets intégrant tous les enjeux : habitat (habitabilité, performance énergétique), dimension sociale (pouvoir d'achat, accès à l'emploi, insertion), dimension urbaine (qualité des espaces publics, rapport entre espaces publics et privés), et dimension patrimoniale. La deuxième exigence est l'effectivité des performances, en matière d'efficacité énergétique et sur l'ensemble des registres sur lesquels on veut agir, d'où l'importance de mettre en place des démarches qualité et de les diffuser plus largement. C'est en cours.

Un autre élément à prendre en compte est le fait de se placer dans l'esprit d'un paysage évolutif vivant. Loin d'une approche nostalgique ou de type « Monuments Historiques », nous retravaillons l'organisation de la cellule du logement pour qu'elle corresponde aux besoins et attentes des habitants d'aujourd'hui. Étant dans une approche urbaine et évolutive, il faut toujours se poser la question de la fraction de patrimoine que l'on réhabilite, et de celle qu'il est plus intéressant et plus porteur d'avenir de reconstruire. Cela doit être pesé dans un dialogue entre bailleurs propriétaires, collectivités et habitants. Cette dimension patrimoniale doit aussi être prise en compte dans le cas de cités ne figurant pas dans le périmètre inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO mais ayant de l'intérêt et de l'histoire.

En soutien à cette démarche nous allons, avec l'aide de la Mission Bassin Minier, de la DRAC et des Unités Départementales de l'Architecture et du Patrimoine, produire un référentiel pour aider les bailleurs et les collectivités à produire des projets répondant à cette exigence de qualité que nous donne l'inscription au Patrimoine mondial. Nous ne pourrons faire évoluer ce patrimoine qu'à la condition de traduire de manière nouvelle les qualités fondamentales qui ont valu l'inscription.

En fin de compte, il faut utiliser cette inscription comme un levier de développement culturel et personnel, individuel, humain mais aussi économique pour les populations du Bassin minier.

Jean-Marcel GRANDAME
Vice-Président de la Communauté d'agglomération Valenciennes Métropole (CAVM), Conseiller municipal de Valenciennes

Thomas Plankee :
Vous mettez en place des stratégies de reconversion de cités autour de boucles. Quels sont les outils de l'agglomération pour mettre en place des outils et participer à ce travail collectif ?

La CAVM s'est engagée dans ce processus via un projet de territoire porté par tous les conseillers communautaires de l'agglomération. Notre démarche n'est pas de répondre successivement à chacun des maires, mais d'avoir une vision globale du territoire, dans laquelle les maires sont associés sous forme de co-pilotage. L'agglomération ne décide pas à la place des maires, elle les accompagne dans cette stratégie du renouvellement urbain liée aux cités minières, et plus généralement à tout le Bassin minier et tous les monuments et sites du périmètre inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Nous avons déterminé les priorités et engagé avec les uns et les autres un traitement intégré des cités. Au-delà du patrimoine, l'enjeu premier de la réhabilitation des maisons est l'amélioration du pouvoir d'achat des habitants. Nous travaillons également sur l'accompagnement de ces populations : nous partons de la cité, mais nous allons aussi parler éducation, santé, animation, économie. Redonner un dynamisme dans une cité, ce n'est pas la rendre belle pour qu'elle soit belle, c'est lui redonner de la vie et redonner de la fierté et de l'espérance à ses habitants. Un autre aspect qui nous anime est de créer un dynamisme pour l'attractivité du territoire. Ça passe par des actions de droit commun, en travaillant par exemple une nouvelle signalétique, classique mais moderne, numérique qui, lorsque l'on arrive sur les sites, donne un meilleur accès à l'information et à la mémoire. Un troisième champ consisterait à « reformater » l'office du tourisme, en le remettant à proximité du musée de Valenciennes et en y consacrant une section au Bassin minier et au label « UNESCO ».

S'agissant du Château des Douaniers, nous y travaillons dans une logique de projet de territoire et sommes en train de mener une étude. L'enjeu est de redonner une vie à ce lieu



sans renier son histoire, avec des jardins, une production de légumes bio, une chaîne courte et un restaurant d'insertion pour des publics en difficulté qui prendraient possession du site pour le faire vivre. Nous imaginons donc une véritable dynamique d'animation, que la Ville et l'agglomération prendront en charge ensemble, le principe de l'agglomération de Valenciennes étant de partager à 50/50 et d'avancer la trésorerie.

Catherine BARDY
Directrice régionale adjointe, DREAL des Hauts-de-France

Thomas Plankee :
78 terrils ont été classés au titre de la loi « 1930 ». Comment accompagner et transmettre ? Quelle compatibilité avec le label « UNESCO » ?

Ces 78 terrils classés, c'est un peu comme le label de l'UNESCO : au début on est fier, ensuite on a un peu peur que ça vienne bloquer un certain nombre de projets, mais avec le temps on se rend compte que c'est un atout. Le site classé est un outil national qui reconnaît la valeur patrimoniale d'un site et d'un paysage. En classant un site, l'État garantit que l'on va veiller à son intégrité et à sa transmission pour les générations futures, si possible tel qu'il est. C'est finalement quelque chose qui va permettre de préserver le label « UNESCO ». C'est pour cette raison que l'on mélange souvent site classé/inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO. Ce sont des outils différents, mais les motifs sont les mêmes. Le site classé est un peu plus contraignant car il est inscrit dans la loi, mais transmettre aux générations futures l'intégrité, l'esprit d'un site, la mémoire collective qu'il y a derrière, n'est pas incompatible avec le fait d'avoir un paysage évolutif et vivant.



Le rôle de l'État n'est pas d'avoir des projets, mais d'accompagner les projets des collectivités. Rappelons que c'est la chaîne complète des 78 terrils qui a été classée. Il faut une vision englobant l'ensemble de ce territoire, pour imaginer des projets communs et penser la programmation globalement. L'État accompagne d'autant mieux qu'il est associé en amont et que tout le territoire se mobilise. Il est difficile de sauver un élément isolé du patrimoine bâti. C'est plus facile quand nous sommes dans une logique de réseau. Nous croyons donc que le classement sera un outil de la pérennité du label « UNESCO », et qu'il vaut la peine de discuter ensemble des projets qui mettront en valeur la chaîne des terrils et qui profiteront aux autres projets développés dans le territoire.

Frédérique BOURA
Directrice régionale adjointe, DRAC des Hauts-de-France

Thomas Plankee :
Comme pour le président de Région, la culture est pour vous un vecteur si elle est prise au sens large ?

Je suis frappée de voir que la dimension de la culture a été abordée dans toutes les interventions. Ça montre que l'humain est au cœur de tout. Et la culture, c'est l'humain.



Il y a plusieurs aspects à considérer. Il y a bien sûr la mission d'accompagnement des collectivités de la part des services de l'État. Nous sommes conscients de la complexité de la remise à niveau d'un certain nombre de sites qui souffrent du temps qui passe, et nous essayons d'œuvrer au plus près. Nous avons bien intégré l'idée que, dans un paysage culturel évolutif, nous ne sommes pas là pour figer les choses et les remettre forcément dans leur état initial. La logique de projet est au cœur de ce qui nous unit et de ce qui nécessite justement que nous travaillions ensemble, c'est-à-dire la prise en compte de toute la diversité des usages qui fera que ce label « UNESCO » sera approprié par ses habitants.

Chacun sait que pour qu'un patrimoine vive, les gens doivent s'en sentir fiers et s'en sentir propriétaires. C'est autour de cette idée que nous fédérons les acteurs. L'ensemble des partenaires culturels s'implique d'ailleurs avec énormément d'enthousiasme et d'idées. En arrivant sur le territoire, j'ai été surprise par le très grand nombre d'acteurs culturels et s'est imposée l'idée de les fédérer autour des plus importants en taille et en rayonnement : Culture Commune, la Comédie de Béthune, le Boulon, le Louvre-Lens, le Tandem Arras-Douai... Tous ces partenaires donnent plus de visibilité à l'offre culturelle sur le territoire du Bassin minier.

Derrière l'idée de « saison culturelle du Bassin minier », nous voulons donner une visibilité plus grande à tout ce qui existe, dans une perspective touristique mais aussi pour que les habitants renouvellent leur regard sur ce cadre de vie qu'ils arpentent et qu'ils habitent au quotidien, et qui est le fruit d'une histoire longue. Il faut continuer à travailler à l'appropriation de la dimension sociale du label « UNESCO ». C'est en progrès, et c'est quelque chose que la dynamique collective de l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier, dans laquelle nous nous inscrivons avec une espèce d'évidence, nous permet de rendre visible.

QUESTIONS ET TÉMOIGNAGES DE LA SALLE

Christian CHAMPIRÉ
Maire de Grenay

Tout cela est très intéressant, mais ça fait six ans que notre territoire est inscrit à l'UNESCO. Connaissez-vous beaucoup de lieux qui, après six ans, n'ont pas posé partout la signalétique de tout ce qui est inscrit, de tout ce qui est remarquable, de tout ce dont les gens doivent être fiers ? A-t-on réellement pris à sa juste hauteur cette inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO ? L'a-t-on fait connaître auprès des habitants ? Combien de panneaux sur nos autoroutes, combien d'entrées de villes avec ce logo, combien de sites équipés de panneaux explicatifs sur la chaîne des terrils ? Mesurons nos lacunes et ce que nous n'avons pas réussi à faire vivre.

La semaine dernière, lors d'une réunion sur la politique de la Ville à Roubaix, je n'ai pas entendu un mot sur l'Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier (ERBM). L'ERBM est une chose magnifique, mais ça ne fait pas partie du paysage quant à la façon de faire vivre la politique de la ville. Il y a du travail, là, M. Neveü.

Par ailleurs, pour revenir à ce qui a été dit plus tôt, on ne doit pas ramener la vie dans les quartiers : elle y est présente, surabondante, elle est parfois mal organisée et nous pouvons améliorer les conditions de vie, mais nos cités ont leur vie, leurs associations, leurs modes culturels. Que l'on rende la vie meilleure aux habitants pour leur permettre d'être mieux intégrés, d'accéder plus facilement aux lieux de travail, oui bien sûr, mais le Bassin minier n'est pas une terre de missionnaires où il y aurait tout à faire.

Quant à la réhabilitation des cités, un certain nombre de travaux n'ont pas été faits correctement. Des ponts thermiques existent dans un certain nombre de maisons, et les gens n'ont pas toujours le sentiment de faire des économies d'énergie. Il faut reprendre ça.

Enfin, je suis allé dernièrement à une réunion pour comprendre comment l'ERBM et les cités allaient se situer vis-à-vis de l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO. J'en ai retenu que c'était deux choses complètement différentes. Il ne faudrait pas arriver à la situation où, au sortir de l'ERBM, nous ayons rénové les cités qui en avaient le plus besoin même si elles n'étaient pas dans le périmètre, et laissé de côté les cités jugées les plus présentables et les mieux préservées au moment de l'inscription. Il faut tenir les deux bouts : l'ERBM et l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Alain NEVEÜ
Délégué interministériel
pour le Renouveau du Bassin Minier

Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous dites. Les cités qui ont été retenues par le comité de pilotage en juin dernier ont été proposées par les communautés d'agglomération ou de communes. Il leur avait été demandé de sélectionner les cités à présenter à partir d'une conjonction d'enjeux : des enjeux d'habitat, des enjeux patrimoniaux, des enjeux sociaux. C'était à elles de faire la pondération entre ces enjeux. L'important

pour nous est qu'il y ait une vraie conjonction d'enjeux qui justifie cet effort collectif que nous faisons, et qu'il y ait une vraie démarche intégrée globale. C'est bien dans le dialogue entre les maires et la communauté d'agglomération que doit se jouer la question de cette pondération entre les différentes catégories d'enjeux. Je suis très heureux que vous portiez ce sujet et nous y serons attentifs.

Benoît PONCELET
Directeur du Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l'Environnement (CAUE) du Nord

Je voudrais apporter l'idée de « trajectoire ». Nous étions là en 2012. Nous étions là également pour accompagner la DRAC sur le processus d'inscription, et nous sommes aux côtés des communes : on voit bien le film se faire petit à petit. Si je prends un point de vue d'observateur, je vois un énorme potentiel qui n'est pas encore exploité, donc je veux parler en termes d'espoir. Tout le Bassin minier s'est construit comme un système industriel au niveau de l'exploitation d'un minerai. Puisque l'on ouvre une séquence d'avenir, rappelons-nous ces interactions qui avaient été imaginées alors, et imaginons que chacune de nos actions soit en relais avec autre chose. Aujourd'hui, j'ai l'impression – et il ne faudrait pas le laisser croire – que l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO serait comme une couche de plus qui isolerait chacun chez soi avec son problème. Nous devons inventer un nouvel écosystème, mais la ressource est là. Il est très important de nous donner espoir en disant qu'il y a un écosystème territorial plein de potentiel, qui va jusqu'à la métropole lilloise et jusqu'à nos voisins Belges.

Je vais citer quelques éléments. D'abord, le canal à grand gabarit qui, dans l'histoire de ce Bassin minier, a fait le lien entre la richesse extrême du minerai et la capacité à faire sidérurgie. Ensuite, les carrières de sable, sable qui est présent partout et qui, associé au charbon, donne des produits verriers ou ces briques vernissées que l'on trouve sur les maisons. Ça signifie que nous avons un potentiel extraordinaire pour remettre les gens dans une trajectoire et un récit auxquels ils peuvent participer, à partir non pas d'une photo arrêtée sur image, mais bel et bien de ces systèmes que nous sommes en train de fabriquer à travers des collaborations entre toutes les échelles. C'est dans cet esprit-là que nous pouvons jouer, en ayant conscience que cela se passe au niveau de l'ensemble du bassin et de sa périphérie, et en allant chercher des éléments pas forcément pris en compte au moment où l'on a inscrit le Bassin minier au Patrimoine mondial de l'UNESCO.



CONCLUSION



Alain WACHEUX

Président de la Communauté d'Agglomération
de Béthune-Bruay-Artois Lys Romane,
Président du Pôle Métropolitain de l'Artois

Il était une fois... D'abord, un objet un peu improbable est venu se poser sur le territoire du Bassin minier : le Louvre-Lens. Puis un projecteur s'est allumé sur le Bassin minier : celui de l'UNESCO.

Bien sûr, nous n'avions pas négligé l'histoire minière et ce qu'elle avait laissé. Les cinq grands sites miniers existaient déjà. Mais il y avait là une opportunité nouvelle, et même une obligation de prise en considération globale, avec un gain de cohérence dans l'appréciation et dans les propositions.

Mais ça ne suffit pas. Ce qu'il faut apporter sur ce territoire, c'est une effervescence des propositions ou de l'ambition. Il faut passer de l'être au faire. L'être, parce que les champs du travail, politiques, syndicaux, le social, l'économie, la culture, le sport, la santé, les loisirs, ont fait ce que nous sommes. Nous devons non seulement en être conscients, mais en être fiers. Mais de ce que nous sommes, nous devons entrer dans le faire. Pour faire, il faut savoir entraîner, savoir partager. Et nous devons être fiers de ce que nous pouvons faire ensemble, fiers d'une démarche participative, et être confiants dans l'action publique.

Nous sommes à la croisée d'enjeux qui sont tout sauf anecdotiques. Nous avons parlé de l'habitat, du cadre de vie, des services, mais nous sommes foncièrement aussi au cœur des enjeux territoriaux : l'aménagement du territoire, son développement, son attractivité. C'est un contexte nouveau et je voudrais rappeler que l'Engagement pour le Renouveau du Bassin minier, comme le rapport de la mission « Subileau » qui l'a inspiré, présente une grande diversité de problématiques, de chantiers à entreprendre, et donc de modèles de partenariats à mettre en place. Concernant l'inscription au Patrimoine mondial de l'UNESCO, nous avons bien compris qu'il invitait à la fois à rendre visibles et accessibles des lieux qualitatifs déjà repérés, et à traiter des sites un peu plus en difficulté qui méritent eux aussi une mobilisation.

Il a été dit en introduction qu'il fallait veiller à tout ce qui fragilise la labellisation et la Mission Bassin Minier est un peu notre lieu de vigilance. Mais nous devons aussi nous rappeler que ce label qualifie un paysage « culturel, évolutif et vivant », et veiller à ne pas l'enfermer dans des enjeux uniquement patrimoniaux. Nous devons démontrer que nous avons mérité toute la diversité, toute la palette et toutes les dimensions de cette labellisation.

En conclusion, je voudrais dire : ne doutons pas. Ne doutons pas de l'authenticité de la proposition dont est capable le Bassin minier, et d'une certaine façon de l'authenticité de son invitation faite au reste du monde. Ne doutons pas de la réalité de l'empreinte de la Guerre 14-18 sur beaucoup de nos lieux. Ne doutons pas non plus du potentiel lié à notre situation géographique dans la région, en France et dans l'Eurorégion : nous pouvons légitimement avoir le sentiment d'être au cœur d'un certain nombre de territoires qui font sens et qui peuvent nous faire exister. Ne doutons pas de nos atouts tels que les paysages et la voie d'eau. Et puis ne doutons pas de nous-mêmes : sur un territoire qui a prouvé

qu'il avait pu réagir à de grandes secousses, nous pouvons avoir cette confiance-là.

Pour finir, nous devons mesurer les enjeux. Je vais prendre un exemple. Dans notre pôle métropolitain, quelque chose est né des visites et des réflexions de quelques personnalités extérieures : la notion d'un « archipel noir » qui présente en réalité tous les atouts d'un « archipel vert ». Un archipel, ce sont des îles qu'il faut repérer, outiller, et entre lesquelles il faut mettre du liant. Loin d'une petite touche de vert que l'on mettrait sur un territoire malmené par l'Histoire, ce vert est devenu quelque chose de très structurant pour le territoire, et qui mobilise beaucoup les élus.

Quand je dis qu'il faut mesurer les enjeux, je pense à cette mise en cohérence pour une plus grande attractivité du territoire. Il ne s'agit pas seulement de créer un cadre de vie plus agréable. À travers ces réalisations, les habitants, finalement, n'habitent plus au même endroit. Quand on passe d'une perception fermée de son lieu de vie, à celle d'un espace qui s'ouvre physiquement, avec des atouts qui peuvent intéresser les gens à l'extérieur, on n'habite plus au même endroit. Cette considération nouvelle donne confiance dans l'action publique et ce qu'elle peut apporter.

Le dernier élément, c'est l'échelle du territoire. On dit du Bassin minier que c'est un territoire de résilience. Un territoire qui, dans la situation où il était, a été obligé d'expérimenter un certain nombre de choses, d'ouvrir de nouveaux chantiers et d'avoir des réussites. Des choses se mettent en place en matière de construction, en matière d'énergie, de recherche, et en matière de numérique. Et le Bassin minier a peut-être la bonne échelle pour essayer de faire système à partir de tous ces éléments. Cela donnerait du sens à l'ensemble, et je suis sûr que ça peut produire de l'emploi et, de ce fait, de l'espérance. Ce que nous travaillons par exemple en matière d'éco-transition me semble être porteur de sens et, je l'espère, d'emplois et d'espérance. Et un peu d'espérance, c'est la population qui a confiance en elle et en ceux qui s'en occupent, et c'est important à bien des égards, y compris politiquement.

J'avais commencé par « il était une fois », j'aimerais finir en disant : l'avenir nous appartient.



« Lumières sur la cité » : mapping à la Cité des Électriciens à Bruay-La-Buissière

ANNEXES



*Centre Historique Minier,
Fosse Delloye à Lewarde*

LISTE DES PARTICIPANTS

NOM	PRÉNOM	STRUCTURE
ALESSANDRI	Raphaël	Mission Bassin Minier
ALLENDER	Emilie	Pôle Patrimoine 9-9bis
APOURCEAU-POLY	Cathy	Ville d'Avion - MBM - Sénatrice du Pas-de-Calais
BARDY	Catherine	DREAL Hauts-de-France
BAYART	Mathieu	Ville d'Anhiers
BEAUCAMP	Benoît	Ville de Douai
BERTRAM	Catherine	Mission Bassin Minier
BERTRAND	Xavier	Président de Région Hauts-de-France
BONCOMPAGNI	Séréná	CNRS/EHESS
BONNEL	Elyse	CAPH
BOSSART	Stève	Ville de Billy-Berclau
BOULANGER	Gilles	Ville de Lourches
BOURA	Frédérique	DRAC Hauts-de-France
BOURDON	Julien	Ville de Liévin
BOUTTIER	Yves	CAD/Ville de Calonne Ricourt
BRIAND	Gilles	Mission Bassin Minier
BROUSSARD	Sylvain	Valenciennes Métropole
CARBONNEAUX	Jimmy	Ville de Libercourt
CHAMPIRE	Christian	Ville de Grenay
CHAPELET	Bernard	Ville d'Estavelles
CHOPIN	Jean-Michel	Ville de Sin le Noble
COFFRE	Marcel	Ville de Marles les Mines
COUILLEZ	Sylvain	Filiéris - CARMI Nord
COURTIN	Lionel	Ville de Divion
COUTOULY	Laurent	Culture Commune
CREQUIT	Corinne	Ville de Raismes
CROZIER	Norbert	ADRT du Pas de Calais
CUSSEY	Yann	Pays d'art et d'histoire CALL
DEFRETTIN	Richard	SIA habitat
DEJONGUE	Virginie	Office du Tourisme de la CAPH
DELANNOY	Frédéric	Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent
DELECLUSE	Marc	Ville de Rieulay
DELEVAL	Eric	CABBALR
DENDAUW	Stéphane	Ville de Bully Les Mines
DEUDON	Audrey	ACM
DEWILDEMAN	Manon	SIA habitat
DEZETTER	Marc	Pôle métropolitain Hainaut Cambresis
DHIEUX	Emmanuelle	Ville de Lallaing
DOREY	Annaïs	DRAC Hauts-de-France
DREAN	Colette	DRAC Hauts-de-France
FEREY	Sylvie	Région Hauts de France
FORNIES	Valérie	Ville de Fresnes sur Escaut
GENTY	Jean-René	Ville de Râches
GILLOT	Emmanuelle	Ville de Condé Sur Escaut
GIUSTI	Matthieu	DDTM 62
GODART	Nicolas	Ville de Bénifontaine
GRANDAME	Jean-Marcel	Ville de Valenciennes/Valenciennes Métropole

NOM	PRÉNOM	STRUCTURE
GRANDJACQUES	Christophe	CAUE du Nord
HENRARD	José	Ville de Fresnes sur Escaut
HOINVILLE	Marc-Antoine	Ville de Râches
HURTELLE	Brigitte	Ville de Lallaing
JAKUBOSZCZAK	Jacques	Ville de Bénifontaine
JANDROWIAK	Willy	Ville d'Evin Malmaison
KACZMAREK	Freddy	Ville d'Auby
KORBAS	Singrid	Ville de Méricourt
KORBAS	Jean-Paul	Artoiscope
LAFORCE	Isabelle	CRT
LALANDE	Michel	Préfet de région Hauts-de-France
LECOCQ	Jean-Pierre	Ville d'Annequin
LEFEBVRE	Fabrice	Conseil départemental du Nord
LEGRAND	Jean-Pierre	CAUE du Pas de Calais
LEIGNEL	Arnaud	SGAR Hauts-de France
LELONG	Grégory	PNRSE/Ville de Condé sur Escaut
LOOSVELDT	Stéphane	DREAL Hauts-de-France
LOOTEN	Jean-Jacques	Ville de Sains en Gohelle
MASSE	Christophe	CABBALR
MAUCHIN	Isabelle	Cité des Électriciens
MEERPOEL	Stéphanie	DREAL Hauts-de-France
MEZDOUR	Salah	Ville de Douai
MINI	Florence	SIA habitat
MOLLET	Sophie	Ville de Méricourt
MOREAU	Amélie	UDAP 62
NEVEU	Alain	ERBM
O'MIEL	Catherine	Mission Bassin Minier
PARENT-NUTTE	Cécile	SGAR Hauts-de France
PARY	Christian	Ville de Harnes
PERDRIEAT	Julian	Ville de Loos en Gohelle
PIARD	Michel	Ville d'Estavelles
PIERRACHE	Joël	Ville de Pecquencourt - CHM de Lewarde
PIERRU	David	Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin
PIERSON	Gaëlle	Conseil départemental du Nord
PLANKEELE	Thomas	Architecte-Urbaniste
PONCELET	Benoit	CAUE du Nord
PREAU	Delphine	CAHC
PROST	Philippe	Architecte-urbaniste - AAPP
QUEVA	Alain	Ville de Billy Berclau
RAFFY	Jean-François	Sous-préfet de Lens
RICART	Nathalie	DDTM du Nord - Délégation Terri. du Valenciennois
ROBIN	Aymeric	Ville de Raismes
ROUSSEAU	Patricia	Conseil Départemental du 62
ROUSSEL	Fanny	Office du Tourisme de Béthune-Bruay
SAINT-PATRICE	Karen	Office du Tourisme de la CCCO
SENECHAL	Pierre	Ville de Givenchy en Gohelle
SOPO	Bernadette	Ville de la Sentinelle

NOM	PRÉNOM	STRUCTURE
SOYER	Dominique	Maisons & Cités
STIEVENART	Véronique	UDAP du Nord
TALIK	Frédéric	SIA habitat
TALIK-DEBAS	Pascale	Communauté d'agglomération du Douaisis
TERLAT	Yves	Ville d'Annay sous Lens
TESTARD	Franck	Conseil Départemental du 62
THIEFFRY	Stéphanie	Office du Tourisme de Douai
VUJICIC	Godefroy	Région Hauts de France (Cabinet du Président)
WACHEUX	Alain	Président de CABBALR
ZARLENGA	Isabelle	PNRSE
ZEBBAR	Kamel	Ville de Lallaing
ZINGRAFF	Raymond	Ville d'Aubry du Hainaut/PNRSE





« La piste noire dans les pas de Morphée », le Bassin minier fête le Patrimoine mondial 2018,
site de Chabaud-Latour à Condé-sur-l'Escaut

Photo de couverture :

Terril d'Estevelles

© Jean-Michel André - Mission Bassin Minier

Pages 2-3, 17, 23, 27, 28, 29-30, 35

© Jean-Michel André - Mission Bassin Minier

Pages 24-25

© Office de Tourisme de Douai

Pages 36-37

© Marc pour la Mission Bassin Minier

Patrimoine minier en danger pages 15, 16

© Mission Bassin Minier

Photos de la conférence

© Mission Bassin Minier

Direction de la publication :

Cathy Apourceau-Poly, présidente

Catherine Bertram, directrice

Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

Conception : Mission Bassin Minier Nord-Pas de Calais

© Mission Bassin Minier Nord - Pas de Calais

Décembre 2018



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



- **Bassin minier**
- **du Nord-Pas de Calais**
- inscrit sur la Liste du patrimoine mondial en 2012

www.bassinminier-patrimoinemondial.org



Mission Bassin Minier

Carreau de Fosse du 9-9bis

Rue du Tordoir - BP 16 - F 62 590 OIGNIES

Tél. (33) (0) 321 087 272

accueil@missionbassinminier.org

www.missionbassinminier.org

